

/-K.C.-/

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 28 mars 1958.-

OBJET:

Assignation à
prévenu Mr. Grimaire.-



N° 1015 /Just.4/02/Du.-

A Monsieur le Greffier du Tribunal
de Première Instance

à

USUMBURA.-

Monsieur le Greffier,

Me référant à votre transmis
R.P. 2047 du 8 mars 1958, j'ai l'honneur de
vous faire parvenir en annexe, l'assignation à
prévenu dûment signifiée à Monsieur Grimaire.-

L'Huissier,
J. DUPUIS.-

Greffe du Tribunal de

No. REF. 2047

Annexes :

OBJET

Assignment :

Signification :

all papers

Transmis à Monsieur l'Huissier à KILIMBOGO

en original et copie, un exploit { d'assignation
de signification en le priant de bien

vouloir le signifier d'urgence au sieur CH. A. R. Gérard
résidant à Ruanda

L'original sera renvoyé au greffe du Tribunal de 1^o Instance
Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir. USUMBURA.

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que
requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai légal.

Le Greffier, -adj.
H. HUERT

H. Huert

1006 / 22 | 3 | 402 | 58. | Dup.